



	Alignements d'arbres protégés au titre de l'article 121-23 du CU		UA		AU		A		N
	Éléments végétaux protégés au titre de l'article 121-23 du CU		UAJ		Anc		Ndh		Zones à dominante humide
	Éléments bâtis protégés au titre de l'article 121-19 du CU		UB		Av				
	Espaces Boisés Classés (EBC)		UY						
	Emplacements réservés (ER)								

Numéro	Superficie	Destinataire	Projet
1	7 054 m ²	commune	Création du cimetière
2	2 381 m ²	commune	Élargissement de la voie
3	333 m ²	commune	Bassin d'orage

Département de l'Aube
Commune de MERREY SUR ARCE

Pièce 4.1 : Plan 1/1000 centre bourg

Plan Local d'Urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération en date de ce jour.
Le
Le Maire,

Conseil - Développement - Habitat - Urbanisme
11 Rue Fargeas 10000 TROYES TH : 03 25 73 39 10 Fax : 03 25 73 37 53
cdhu.10@wanadoo.fr